

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 5 juillet 2018

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BROME-MISSISQUOI

Une séance spéciale s'est tenue à l'Hôtel de ville, le jeudi 5 juillet 2018, à compter de 17 h 00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Jean Lévesque.

Sont présents les conseiller(ère)s suivant(e)s :

MM.	Pierre Tougas	Lucie Dagenais
	Bob Lussier	Chantal Gadbois
MME	Suzanne Lessard	Marie-France Moquin

Madame Anne Pouleur, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

Conformément à l'article 156 du code municipal les membres du conseil municipal ont accepté de participer à la séance spéciale malgré le défaut d'accomplissement des formalités pour la convocation. L'avis de convocation ayant été notifié tel que requis par l'article 153 du code municipal en date du 3 juillet 2018 aux membres du conseil municipal n'étant pas présents à l'ouverture de la séance.

ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est proposé par la conseillère Marie-France Moquin
Appuyé de la conseillère Lucie Dagenais
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil municipal adopte l'avis de convocation :

1. Adoption de l'avis de convocation
2. Offre de service EXP Construction d'un pont sur le chemin McIntosh
3. Offre de services professionnels Avizo Experts-Conseils
4. Demande de subvention MAMOT
5. Levée de la séance

ADOPTÉE

RÉS 420-07-18 OFFRE DE SERVICE EXP CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LE CHEMIN MCINTOSH

CONSIDÉRANT l'offre de service soumise à la Municipalité par la firme de génie-conseil « Les Services EXP Inc. », # SHE-00059707 (FREM), le 24 mai 2018, concernant la construction d'un pont sur le chemin McIntosh au montant de 18 500 \$;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Suzanne Lessard
Appuyé de la conseillère Lucie Dagenais
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : La Municipalité de Frelighsburg engage Les Services EXP Inc. pour la réalisation d'une étude économique des options disponibles concernant la réparation du pont et des documents qui permettront à la Municipalité d'aller en appel d'offres pour la réparation du pont situé sur le chemin McIntosh au montant taxes incluses de 21 270,37 \$;

QUE : La directrice générale, secrétaire-trésorière est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité tout document relatif au dossier.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer la dépense ci-haut décrite.

ADOPTÉE

Frelighsburg, le 5 juillet 2018

RÉS 421-07-18 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS AVIZO EXPERTS-CONSEIL

CONSIDÉRANT l'offre de service soumise à la Municipalité par la firme de génie-conseil « Avizo Experts-Conseils », le 19 juin 2018, sous le numéro de référence AEH-18-0489, au montant de 10 500 \$ concernant la rédaction de la demande d'aide financière d'infrastructures municipales PRIMEAU entrée en vigueur le 15 mai 2018 qui sera soumise au MAMOT dans la recherche d'une solution de remplacement du système d'épuration des eaux usées;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Suzanne Lessard
Appuyé du conseiller Pierre Tougas
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : La Municipalité de Frelighsburg engage Avizo Experts-Conseils au montant incluant les taxes de 12 072,37 \$;

QUE : La directrice générale, secrétaire-trésorière est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité tout document relatif au dossier.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer la dépense ci-haut décrite.

ADOPTÉE

RÉS 422-07-18 DEMANDE DE SUBVENTION MAMOT – PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES D'EAU (PRIMEAU)

ATTENDU la réunion intervenue le 28 juin 2018 entre le MAMOT et la Municipalité de Frelighsburg au sujet de la recherche d'une solution de remplacement du système d'épuration des eaux usées, aux problèmes qu'elle subit depuis la construction en 2013;

ATTENDU QUE la Municipalité de Frelighsburg a pris connaissance du programme PRIMEAU et doit respecter toutes les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Lucie Dagenais
Appuyé de la conseillère Marie-France Moquin
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : La Municipalité de Frelighsburg s'engage à respecter toutes les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle;

QUE : La Municipalité de Frelighsburg s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus associés à son projet au programme PRIMEAU;

QUE : La Municipalité de Frelighsburg confirme qu'elle assume tous les coûts non admissibles et les dépassements de coûts associés à son projet au programme PRIMEAU;

QUE : Le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme PRIMEAU;

QUE : La directrice générale, secrétaire-trésorière est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité tout document relatif au dossier.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 5 juillet 2018

RÉS 423-07-18 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Chantal Gadbois
Appuyé du conseiller Pierre Tougas
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE : Lever la séance.

ADOPTÉE

Jean Lévesque
Maire

Anne Pouleur
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

